Dies academicus 2003

Le monde politique et académique s'était donné rendez-vous le 5 juin dernier à l'auditoire Piaget d'Uni-Dufour pour célébrer l'annuel Dies academicus. C'est à cette occasion que M. Charles Beer, nouveau conseiller d'Etat chargé du Département de l'instruction publique, s'est exprimé pour la première fois devant l'ensemble de la communauté universitaire.

Au cours de la manifestation, sept docteurs honoris causa ont été remis à des personnalités marquantes.

La Faculté des sciences économiques et sociales et l'Institut européen de l'Université de Genève ont conjointement décerné le titre de docteur honoris causa à **Jacques Delors,** ancien ministre français et ancien président de la Commission européenne, pour son engagement européen exceptionnel. Jacques Delors a en effet permis l'achèvement du marché intérieur et a conçu l'Union européenne. Il continue aujourd'hui, à travers l'Association «Notre Europe», à jouer un rôle majeur sur cette scène, en participant notamment à l'émergence d'un espace public européen.

La Faculté de médecine a distingué le prof. **Claude C. Roy,** de l'Hôpital Sainte-Justine à Montréal, comme l'une des personnalités les plus marquantes dans le domaine des maladies gastro-intestinales et hépatologiques chez les enfants. Son apport dans ces spécialités a été déterminant tant sur le plan clinique que sur ceux de l'enseignement et de la recherche fondamentale.

La Faculté des lettres a, quant à elle, récompensé **Françoise Létoublon,** professeure de langue et de littérature grecques à l'Université Stendhal de Grenoble et membre «senior» de l'Institut universitaire de France, pour son important tribut à l'étude des poèmes homériques.

La Faculté des sciences a distingué **André Merbach,** président de la Société suisse de chimie et professeur à l'EPFL. Le prof. Merbach a notamment contribué aux recherches sur les mécanismes des réactions, c'est-à-dire l'étude des processus selon lesquels les transformations chimiques se déroulent. Il a également joué un rôle prépondérant dans la chimie suisse et européenne.

Alfred Kölz a été honoré par la Faculté de droit. Considéré comme l'un des grands spécialistes du droit constitutionnel et du droit administratif, le prof. Kölz était également un historien de valeur, notamment réputé pour son érudition en matière d'histoire constitutionnelle de la Suisse du XVIIIe au XXe siècle. Il a notamment exposé et résumé l'essentiel des doctrines politiques qui ont joué un rôle décisif dans l'évolution des institutions politiques suisses.

Le titre de docteur honoris causa de la Faculté de théologie a été décerné à **James McConkey Robinson,** professeur à la *Claremont school of theology* de Californie et contributeur important à l'étude de l'Evangile de Marc et du «secret messianique».

Enfin, **André Corboz,** ancien professeur d'histoire de l'urbanisme, au Département d'architecture de l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich, s'est vu honorer par l'Institut d'architecture pour ses nombreux travaux originaux et sa participation à la fondation du Centre de recherche sur la rénovation urbaine (CRR).

La cérémonie s'est terminée par la remise du Prix Latsis à **Claudia Wick,** alors que le Prix Mondial Nessim Habif est allé à **Kai Simons** dont les recherches ont marqué de façon durable les domaines de la biologie cellulaire, moléculaire et biochimie. Deux Médailles de l'Université ont, quant à elles, été accordées: l'une au prof. **Justin Thorens** pour sa contribution au rayonnement international de la Genève universitaire, l'autre au prof. **Fritz Baumann** pour son rôle crucial dans le développement de la coopération de la Faculté de médecine de Genève avec l'Afrique et dans l'implantation réussie du programme de réforme des études médicales.

Ponctué d'intermèdes musicaux, le Dies academicus a aussi été honoré par la présence de M. Philippe Busquin, commissaire européen chargé de la recherche, qui a fait une intervention sur le thème «Réussir la société et la connaissance: enjeu et projet pour l'Europe».

Dans l'après-midi, Philippe Busquin a également participé à une table ronde suivie d'une discussion portant sur les points forts des partenariats Suisse-Union européenne dans le domaine de la recherche. Cet événement a permis d'engager un dialogue avec le commissaire européen sur le plan académique et de lui faire connaître les attentes et les préoccupations spécifiques de la communauté des chercheurs suisses, des secteurs public et privé vis-à-vis des programmes de recherche soutenus par l'Union européenne.

C-A.C.

Besoin de toiTs!

La dernière rentrée académique s'était faite sous le signe de la crise du logement pour un grand nombre de nouveaux étudiants provenant de l'étranger ou d'autres cantons suisses. Pour la prochaine rentrée, le pronostic est pessimiste. Malgré le travail de l'Université avec l'assistance des autorités politiques, de la Fondation universitaire pour le logement des étudiants, de la Cité U et des étudiants sur des solutions concrètes, de nouveaux logements universitaires n'ont pas pu pousser en quelques mois. Et, bien que la loi ne confie à l'Université aucune mission dans le domaine du logement, l'institution ne peut rester indifférente à une situation susceptible d'entacher sa réputation.

Dès lors, la Division administrative et sociale des étudiants tente de trouver des solutions. Parmi les actions concrètes, la DASE a écrit aux régies de la place pour leur proposer de louer des appartements au nom de l'Université pour ensuite les sous-louer aux étudiants, prévenant ainsi les obstacles liés aux garanties financières. Elle a aussi prévu que des subventions puissent être versées aux étudiants, soit pour compléter leur loyer, soit pour financer leur moyen de transport s'ils étaient contraints de se loger hors de Genève. Par ailleurs, des collaborations sont envisagées avec d'autres institutions disposant de logements.

L'Université va toutefois devoir recourir cette année encore à des mesures d'urgence comme le logement chez l'habitant. Les membres de la communauté universitaire sont d'ores et déjà invités à signaler au Bureau du logement s'ils disposent de chambres, de studios ou d'appartements meublés à louer à des prix raisonnables pour un semestre ou deux. Une grande campagne de sensibilisation auprès des Genevois sera également lancée dès la fin de l'été.

S.D.

Contacts:
Bureau des logements universitaires,
4, rue De-Candolle — 1211 Genève 4.
T: 022 705 F 022 705 77 85,
logements@unige.ch
www.unige.ch/dase/bulog/

BibliOpass: une carte pour 600 bibliothèques

Près de 600 bibliothèques suisses accessibles avec une seule carte de lecteur, c'est ce que permet dorénavant le système BibliOpass. La Conférence des Bibliothèques universitaires suisses (CBU) a en effet décidé d'unifier la reconnaissance mutuelle des cartes de lecteur telle qu'elle était déjà pratiquée séparément dans les réseaux BibliOpass et IDS (Informationsverbund Deutschschweiz).L'appellation BibliOpass recouvre ainsi dorénavant un réseau de près de 600 bibliothèques nationales, universitaires et cantonales. Les bibliothèques membres seront reconnaissables grâce aux autocollants portant le logo du réseau qui seront apposés dans leurs locaux ainsi qu'au service du prêt.

Rens.: www.BibliOpass.ch.